



# CONSEIL DU QUARTIER SAINT-JACQUES



---

Réunion du conseil de quartier du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010

Présents : Mmes Durand, , Kappelmann, Muñoz  
Mrs Duperrat, Bonsergent, Nouveau, Jaen, Bechon, Forlot, Dubois, Valladon, Provost, Souche

Excusés : Mmes Pauly, Krysiak, Mr Locatelli.

Madame Marie-Laure CANO, élue référent de la Mairie est également présente.

## 1) Information de Mr Devois

Mr Patrick Devois, responsable des services des sports nous informe que l'accueil au sein des services de la ville va être réorganisé. Il nous distribue un questionnaire à diffuser par nos soins aux habitants du quartier.

## 2) ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysage)

Jean-François Herouard nous fait une présentation de la ZPPAUP.

Pourquoi une ZPPAUP ?

- Mieux connaître le patrimoine de la commune, son histoire, sa valeur : nous sommes dépositaires et gardiens d'un patrimoine construit au fil du temps
- Protéger les espaces et les monuments
- Echanger avec les services de l'Etat qui jusqu'à maintenant étaient les seuls à donner un avis sur les aménagements et constructions possibles dans les périmètres de protection des monuments et sites classés

A Cognac, différentes maisons (18) sont classées, des ensembles urbains (des voies), le jardin et le parc François Ier. Un inventaire des chais (au nombre de 200) a été réalisé et certains feront l'objet d'une réhabilitation particulière dans les années à venir. Le bois du Portail est en cours de classement. Les bords de la Charente sont protégés par le dispositif Natura 2000.

Le dossier est prêt : la mairie a le choix de poursuivre rapidement la procédure ou d'attendre les décrets d'application d'une nouvelle loi qui définit un nouveau dispositif de protection des monuments en France .

Pour les habitants de Cognac, une nouveauté : une permanence du CAUE et de l'architecte des bâtiments de France aura lieu tous les mois sur rendez vous. Ainsi les personnes souhaitant faire des travaux auront un conseil avant le dépôt d'un dossier de travaux auprès de la mairie.

La question de l'entretien et la valorisation du canal Jean Simon, site méconnu des Cognaçais, est posée, il est très difficile d'intervenir sur cette zone car 300 personnes en sont propriétaires.

Le bois du portail est aujourd'hui aménagé et peut être visité par tous.

## 3) « Espace ludique » en bord de Charente (place Solençon)

Marie-Laure Cano nous indique les tarifs demandés lors du précédent conseil de quartier ;

Prix de tables 6 places en bois recyclé : 610 euros TTC  
Tables bois PMR : 440 euros TTC  
Bancs seuls : 250 euros TTC

Barrique ou grappes : 1000 euros TTC réalisé par la Régie  
Photo (sérigraphie) 1385.95 euros TTC  
Socle apparent : 685 euros TTC

Mr Dubois indique que son nom ne figure pas sur le compte rendu du conseil de quartier précédent ; Mlle Muñoz précise qu'une partie du débat au sujet de l'espace ludique n'a pas été retranscrit.

Mr Duperat indique que l'on ne peut pas retranscrire tous les échanges et qu'il y a une relecture.

Mr Bechon, indique qu'il faut voir une maquette du projet « espace ludique » avant de se prononcer.

Plusieurs personnes ont émis un avis réservé sur le projet. Il sera donc soumis au vote après consultation de tous les membres du conseil de quartier.

IL est aussi dit que le projet de support ludique instaure un lien, une relation sympathique entre les habitants et les passants à travers des prises de photos souvenirs gratuites.

Le support ludique avec le visuel de François 1er proposé par la municipalité fait référence à l'histoire et à notre patrimoine. Il pourrait être implanté face au Château qui a vu naître François 1, l'un des plus grands rois de France.

C'est un rappel culturel pour les habitants du quartier et un apport ludique et interactif. En somme attractif pour le quartier et la ville.

Mlle Durand propose de renforcer le contact des conseillers de quartier auprès les habitants en établissant un questionnaire. Il sera alors plus facile de savoir quels projets nous pourrions mettre en place. Ce questionnaire sera réalisé à la prochaine réunion (en septembre).

Il nous faudra définir le nombre de tables et bancs à acheter. Mr Béchon fait remarquer qu'il faudra également penser aux poubelles.

La séance est levée à 20h20.